



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

**SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 22 JANVIER 2019, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.**

Étaient présents :

Monsieur Jean-Yves Labadie, président et conseiller de Belœil  
Monsieur Daniel Tétrault, premier vice-président et conseiller de Saint-Mathias-sur-Richelieu  
Monsieur Louis Côté, conseiller d'Otterburn Park  
Monsieur Patrick Girouard, substitut, conseiller de Sainte-Madeleine  
Monsieur Émile Grenon Gilbert, conseiller de Mont-Saint-Hilaire  
Madame Marilyn Nadeau, substitut, mairesse de Saint-Jean-Baptiste  
Monsieur Richard Pelletier, conseiller de Saint-Basile-le-Grand  
Monsieur Robert Pelletier, conseiller de McMasterville

Étaient absents :

Madame Mélanie Dupré, deuxième vice-présidente et conseillère de Saint-Jean-Baptiste  
Madame Parise Godbout, conseillère de Sainte-Madeleine

Était également présent :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2018
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Réfection conduite intermunicipale - délégation de compétence à la ville d'Otterburn Park
7. État des résultats financiers au 31 décembre 2018 (préliminaire)
8. Motion de félicitations - Daniel Tremblay, technicien à l'opération
9. Consommation d'eau pour les mois de novembre et de décembre 2018
10. Rapport sur la consommation réelle de l'année 2018 pour chaque municipalité
11. Divers
12. Interventions de l'assistance
13. Clôture de la séance



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

### POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 35 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

19-01-001

### POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Daniel Tétrault  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Louis Côté

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

19-01-002

### POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 20 NOVEMBRE 2018

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Robert Pelletier  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Daniel Tétrault

**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2018 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

### POINT 4. CORRESPONDANCE

19-001 13-11-18 Courriel de MADAME MANON PELLETIER, secrétaire des Services juridiques et du greffe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2018-359 nommant monsieur Robert Pelletier à titre de délégué et monsieur Jean-Guy Lévesque à titre de substitut.

19-002 15-11-18 Lettre de MADAME MARIE-CHRISTINE LEFEBVRE, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant la résolution numéro 2018-11- 333 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2019.

19-003 16-11-18 Lettre de MADAME ISABELLE COURNOYER, adjointe administrative, nous transmettant la résolution numéro 2018-11- 244 nommant madame Parise Godbout à titre de déléguée et monsieur Patrick Girouard à titre de substitut.

19-004 20-11-18 Lettre de MADAME LOUISE LABRÈCHE, adjointe administrative, MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE, nous transmettant la résolution numéro 2018-11- 283 approuvant la mise à niveau du poste de rechloration du chemin Benoit, autorisant le remplacement du système de contrôle et acceptant de payer les frais récurrents des analyses de laboratoire et de communication.

19-005 20-11-18 Lettre de MADAME LOUISE LABRÈCHE, adjointe administrative, MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE, nous transmettant la résolution numéro 2018-11- 285 demandant à la Régie de faire connaître son intérêt et ses conditions dans le cas d'une fusion avec la municipalité de Sainte-Madeleine ainsi que l'impact financier pour desservir les deux municipalités.

19-006 21-11-18 Lettre de MONSIEUR PIERRE-OLIVIER LALIBERTÉ, agent de l'environnement, ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA, nous informant que la *Loi sur les pêches* interdit de rejeter toute substance nocive, comme l'eau chlorée, dans les eaux où vivent des poissons et nous demandant de revoir nos méthodes d'exploitation si cette situation se produit avec notre installation de traitement d'eau potable.





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

- 19-007 30-11-18 Lettre de MADAME CHANTAL MALENFANT, attachée d'administration, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 2018-11- 348 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2019.
- 19-008 11-12-18 Courriel de la CNESST nous informant que la *Loi sur les normes du travail* obligera tous les employeurs du Québec, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, à adopter et à rendre disponible à leur personnel une politique de prévention du harcèlement psychologique ou sexuel au travail et au traitement des plaintes.
- 19-009 20-12-18 Lettre de MADAME ISABELLE ROY, représentante syndicale, TUAC SECTION LOCALE 501, nous transmettant une demande de nomination d'un médiateur-conciliateur acheminée au Secrétariat du travail en lien avec le renouvellement de la convention collective échue le 31 décembre 2016.
- 19-010 23-12-18 Résolution numéro 2018-11-787, VILLE DE BROMONT, octroyant le contrat relatif à la fourniture de produits chimiques pour le regroupement d'achats de la Montérégie.
- 19-011 03-01-19 Lettre du Service de l'administration en assurance collective, UNION-VIE COMPAGNIE MUTUELLE D'ASSURANCE, confirmant l'annulation du contrat en date du 31 décembre 2018.
- 19-012 03-01-19 Lettre de MADAME MARIE-CHANTAL CHASSÉ, MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, nous annonçant l'octroi d'une aide financière de 50 % des dépenses admissibles prévues pour la réalisation de l'analyse de vulnérabilité dans le cadre du Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable.
- 19-013 11-01-19 Lettre de MADAME ISABELLE ROY, représentante syndicale, TUAC SECTION LOCALE 501, nous transmettant une nouvelle demande de nomination d'un médiateur-conciliateur (avec le formulaire approprié) acheminée au Secrétariat du travail en lien avec le renouvellement de la convention collective échue le 31 décembre 2016.
- 19-014 14-01-19 Lettre de MADAME MIREILLE ANGERS, Service à la grande entreprise et aux mutuelles de prévention, CNESST, nous transmettant une attestation certifiant que la Régie est membre d'une mutuelle de prévention ainsi qu'une copie de l'Entente relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés.
- 19-015 14-01-19 Lettre de MADAME JESSICA NAULT-IMBEAULT, experte en sinistre, LA MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous avisant de la fermeture du dossier pour le véhicule accidenté le 7 novembre 2018.

### 19-01-003 POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Robert Pelletier  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Émile Grenon Gilbert

**ET RÉSOLU QUE** le bordereau des déboursés numéro 19-01, du chèque numéro 19867 au chèque numéro 19902, du déboursé numéro 201800881 au déboursé numéro 201900060 et pour un montant total de 1 723 834,90 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

### 19-01-004 POINT 6. RÉFECTION DE CONDUITE INTERMUNICIPALE – DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À LA VILLE D'OTTERBURN PARK

**ATTENDU QUE** la ville d'Otterburn Park prévoit la réfection complète des infrastructures de la rue Mason entre la rue Connaught et Ruth en l'an 2019;





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

**ATTENDU QUE** la ville d'Otterburn Park prévoit également un projet de développement domiciliaire dans le même secteur, soit entre l'usine de filtration et la rue Ruth, soit le secteur des quatre terres;

**ATTENDU QUE** la Régie possède une conduite intermunicipale de 400 mm de diamètre dans ce même secteur et que cette conduite, de type Hyprescon date de 1959 (tronçon F-G);

**ATTENDU QUE** les interventions et réparations sur une conduite Hyprescon sont toujours problématiques, coûteuse et d'une durée indéterminée;

**ATTENDU QUE** plusieurs raccordements sont à prévoir sur les rues transversales dans le secteur à refaire;

**ATTENDU QUE** la ville d'Otterburn Park souhaite procéder à la mise en place d'une nouvelle conduite d'aqueduc lors des travaux de réfection de la rue Mason ainsi que pour desservir le nouveau développement;

**ATTENDU QUE** la responsabilité financière des coûts de réfection de la conduite de 400 mm est actuellement de 85,408 % pour Otterburn Park et de 14,592 % pour Mont-Saint-Hilaire, sur le principe utilisateur-payeur;

**ATTENDU QUE** la Régie doit déléguer la compétence à la ville D'Otterburn Park pour effectuer les travaux de réfection de la conduite d'aqueduc;

**ATTENDU QU'**une entente relative à la réfection des infrastructures municipales et à la réfection de la conduite d'aqueduc de la Régie doit être conclue;

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Marilyn Nadeau  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Daniel Tétrault

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil autorise les démarches par la ville d'Otterburn Park ainsi que la préparation d'une entente intermunicipale en vue de la réfection de la conduite d'aqueduc 400mm (tronçon F-G), soit entre l'usine de filtration et la rue Mason.

**QUE** le projet d'entente intermunicipale soit soumis au préalable pour approbation au conseil de la Régie.

**ADOPTÉE**

### **POINT 7. ÉTAT DES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2018 (PRÉLIMINAIRE)**

Le conseil d'administration prend acte du rapport des états financiers, préparé par le secrétaire-trésorier, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018 (préliminaire) où les dépenses sont de 5 234 376,76 \$ les revenus de 5 517 584,17 \$, le tout pour un surplus d'exercice de 283 207,41 \$.

19-01-005

### **POINT 8. MOTION DE FÉLICITATIONS – DANIEL TREMBLAY, TECHNICIEN À L'OPÉRATION**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Richard Pelletier  
**APPUYÉ À L'UNANIMITÉ**

**ET RÉSOLU DE** féliciter monsieur Daniel Tremblay pour ses dix (10) années de service à la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu et de le remercier pour sa contribution au sein de l'organisme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **POINT 9. CONSOMMATION D'EAU POUR LES MOIS DE NOVEMBRE ET DE DÉCEMBRE 2018**

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour les mois de novembre et de décembre 2018 sont joints au présent point.



## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

No de résolution  
ou annotation

### **POINT 10. RAPPORT SUR LA CONSOMMATION RÉELLE DE L'ANNÉE 2018 POUR CHAQUE MUNICIPALITÉ**

Le rapport concernant la consommation réelle de l'année 2018, pour chaque municipalité, dont une copie en format PDF a été remise à chaque membre, est joint au présent point.

### **POINT 11. DIVERS**

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

### **POINT 12. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE**

Aucune intervention de l'assistance.

19-01-006

### **POINT 16. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Daniel Tétrault  
**APPUYÉ PAR** Madame Marilyn Nadeau

**ET RÉSOLU QUE** la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

### **ADOPTÉE**

Il est 19 heures 49 minutes.

Jacques Drouin, ing.  
secrétaire-trésorier

Jean-Yves Labadie  
président

Formules Municipales No 4614-SPECIAL



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de  
l'Eau de la Vallée du Richelieu**

